

GPS vers l'Emploi

La plateforme de services pour l'emploi du Grésivaudan

Publics concernés :

Demandeurs d'emploi, allocataires RSA, personnes en situation d'handicap

Prescripteurs :

Conseillers Pôle Emploi, Missions Locales, MIFE, CAP Emploi, Assistants sociaux, Référents PLIE, Chargés d'insertion

Date : Entrées/sorties permanentes

Financement :

Communauté de Communes du Grésivaudan, Département de L'Isère

Lieux :

AIDER
1145 rue des Mettanies
38530 **Pontcharra**

Centre social

12, rue Lamartine
38 190 **Brignoud**

Mairie

3 Place de Verdun, 38580 **Allevard**

Salle de l'ancienne Mairie, 38660
St Hilaire du Touvet

Autres lieux en fonction des besoins

Contact :

Sarah BERLIOZ

Conseillère en insertion professionnelle -
Formatrice

Tel : 06.81.21.99.00

sarah.berlioz@aider73.fr

AIDER

14 avenue de la Gare, 73800 Montmélian
Tél : 04.79.84.44.94

✚ Un dispositif ciblé

La plateforme de services pour l'emploi dans le Grésivaudan (GPS vers l'emploi) s'adresse à toute personne souhaitant être accompagnée pour s'engager dans une nouvelle stratégie de recherche d'emploi en participant à des ateliers sur les thèmes de l'emploi, la formation ou l'entreprise par exemple.

✚ Des objectifs définis

Le dispositif GPS vers l'emploi est organisé sous la forme de 7 ateliers pour s'informer, réfléchir et agir :

- L'orientation professionnelle
- La formation
- La communication professionnelle
- L'entreprise et moi
- La connaissance des bassins d'emploi
- La gestion de stress, l'estime de soi
- La mobilité

✚ Un accompagnement adapté

Le bénéficiaire du dispositif est suivi par un référent de AIDER. Il participe aux ateliers collectifs et bénéficie de temps pour les recherches individuelles.

La plateforme est ouverte à minima une journée par semaine sur chaque localité, le matin étant réservé aux ateliers collectifs et l'après-midi aux suivis et démarches individuelles.

Durée et modalités

A réception de la prescription, l'accompagnateur AIDER prendra contact avec la personne dans un délai de 15 jours pour fixer un premier rendez-vous.

A l'issue de cette rencontre, la personne décidera si elle s'engage ou non.

Si elle s'engage, la personne bénéficiera d'un atelier collectif hebdomadaire pendant 7 semaines et d'un entretien individuel d'évaluation en fin de parcours.